

Ilkay YILMAZ

*Ottoman Passports.*

*Security and Geographic Mobility. 1876-1908*

Syracuse, Syracuse University Press

2023, 345 p.

ISBN : 9780815638186

**Mots clés:** Empire ottoman, période hamidienne, passeports, sécurité, mobilité géographique

**Keywords:** Ottoman Empire, Hamidian Era, Passports, Security, Geographic Mobility

L'ouvrage d'Ilkay Yilmaz se propose d'analyser, durant la période hamidienne (1876-1908), les politiques ottomanes de sécurité et de contrôle des mobilités géographiques en particulier par le recours aux passeports (intérieurs, extérieurs). Il s'appuie, pour cela, sur des archives essentiellement ottomanes pour comprendre comment, après 1878, l'État ottoman redéfinit la notion de « menace » ou la catégorie de « suspect de l'intérieur » en se basant sur l'examen des questions arménienne et bulgare. Toutes deux sont replacées à la fois dans les enjeux sécuritaires propres à l'Empire ottoman et dans une perspective plus large avec la mise en place, encore balbutiante, d'une coopération internationale entre les polices pour restreindre les mobilités de certains groupes considérés « suspects ». Il s'agit évidemment, pour chaque État, de renouveler les contrôles sur sa population qu'il lui faut mieux connaître à la fois par son enregistrement (recensements) et par le recours aux papiers d'identité. Ces nouvelles politiques mobilisent les infrastructures administratives et en permettent le développement. L'exemple de l'Empire ottoman à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle est, dès lors, très intéressant alors même que sa police voit son rôle se renforcer et que de nombreux règlements sur les passeports (de l'extérieur et de l'intérieur) sont édictés.

Outre son introduction dense et sa conclusion, le livre est organisé en sept chapitres. Il est complété par une riche bibliographie, un glossaire, un index (des noms propres et des thèmes) ainsi que deux annexes (des extraits du protocole de Rome de 1898 sur la surveillance des anarchistes et du Code pénal ottoman). À noter, en fin d'ouvrage, la synthèse bibliographique qui, en huit pages, dresse un bilan historiographique des recherches (majoritairement anglophones et turcophones) disponibles sur les thématiques et la période traitées. Si le premier chapitre présente le cadre théorique des notions abordées par l'auteure avec des références, entre autres,

aux travaux de C. Tilly, M. Foucault, A. Giddens ou Michael Mann, il ne fait que mentionner le cas de l'Empire ottoman dont le contexte historique, à l'époque hamidienne, est ensuite retracé dans le chapitre 2 – un contexte marqué par la perte de nombreux territoires ottomans en Europe après la guerre russo-ottomane de 1877-1878, la recrudescence des révoltes et l'essor des nationalismes dans les Balkans qui fragilisent l'État ottoman. Ce chapitre analyse plus particulièrement l'organisation des comités révolutionnaires bulgares et arméniens et les actions qu'ils commettent (attaques à la bombe, assassinats, prises d'otages, etc.). Parallèlement pour faire face à ces menaces intérieures et à la crainte constante d'une ingérence étrangère, les autorités ottomanes renforcent la surveillance et la répression de tous ceux qu'elles considèrent comme des agitateurs.

Le chapitre 3 resitue le système de contrôle de la population mis en place par l'Empire ottoman dans un cadre plus large, qui touche au XIX<sup>e</sup> siècle plusieurs États européens attentifs, eux-aussi, aux risques de diffusion des idées anarchistes et socialistes considérées dangereuses, aux mobilités géographiques et aux liens entre les cellules présentes dans différents pays qui les favorisent. Les questions de sécurité s'internationalisent et une coopération internationale se met progressivement en place à partir des années 1880 permettant le partage entre les polices européennes tant d'informations sur les opposants aux régimes et les actions qu'ils projettent de mener que de méthodes de surveillance pour lutter contre. L'organisation à Rome en 1898 de la conférence internationale contre l'anarchisme en constitue le meilleur exemple et la participation de l'Empire ottoman révèle sa place au sein du concert des nations européennes. À l'issue de cette conférence, la commission créée dans l'Empire veille à ce que les dispositions adoptées contre les anarchistes puissent s'intégrer dans sa législation (en particulier son Code pénal) et la compléter.

Dans le chapitre 4, Ilkay Yilmaz examine la manière dont les élites ottomanes perçoivent la menace à l'ordre public que représentent les vagabonds, les séditieux et les anarchistes. Si les paragraphes consacrés aux définitions des termes de mobilité et migration auraient gagné à être enrichis, l'étude fine de la terminologie employée dans les discours officiels ottomans pour caractériser ces trois catégories d'individus permet de mieux comprendre les mesures prises contre le vagabondage (en 1890) ou « l'ennemi intérieur » (en particulier les Arméniens révolutionnaires), qui privilégièrent en définitive la sécurité de l'État à celle des citoyens (p. 129).

Ce sont, en réalité, les chapitres 5, 6 et 7 qui constituent le cœur de l'ouvrage et qui justifient son titre. Le chapitre 5 retrace la réglementation ottomane du contrôle des mobilités, dont celles des groupes jugés dangereux, et analyse, en particulier, le règlement de 1841 sur les passeports pour l'intérieur. Il a le mérite de replacer cette situation dans un temps long en rappelant que, dès le XVI<sup>e</sup> siècle, des restrictions sur les déplacements vers les grandes villes de l'Empire existent. L'auteure montre que le mouvement des réformes (*Tanzimat*) marque un changement dans les modalités du contrôle social et d'identification individuelle mises en place par l'administration ottomane : pour mieux vérifier les identités et les mobilités de chacun, il faut désormais s'assurer de l'authenticité de leurs passeports et autres documents d'identité, connaître les raisons de leurs déplacements et pouvoir les enregistrer à leur arrivée dans un nouveau lieu.

Le chapitre 6 pourrait être considéré comme la suite du précédent (voire aurait pu être fusionné avec celui-ci) car il revient sur les efforts du gouvernement ottoman, cette fois à partir de 1876, pour contrôler les mobilités géographiques sur le territoire ottoman. En présentant, de manière détaillée, le règlement de 1887 sur les passeports pour l'intérieur, les modalités de son obtention, la lutte contre les faux papiers ou encore l'obligation de suivre le trajet qui y est indiqué pour se rendre à son lieu de destination, Ilkay Yilmaz rappelle le lien entre surveillance et pratiques quotidiennes d'enregistrement des informations sur les sujets de l'Empire et leurs réseaux relationnels par son administration (p. 163) ainsi que le rôle croissant de la police et de l'espionnage à cette fin. Les interdictions faites tant aux vagabonds (surtout arméniens) d'entrer dans la capitale ottomane qu'aux Arméniens vivant en Bulgarie de se rendre en Anatolie dans les années 1890 l'illustrent bien. L'auteure montre avec justesse que les mécanismes de contrôle mis en place à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle combinent techniques anciennes et nouvelles d'identification et ne permettent pas l'anonymisation idéalement voulue par les autorités ottomanes (p. 165) : elles continuent, en effet, de s'appuyer sur les instances des différents *millet* ou sur les *imams* et chefs des quartiers pour l'identification des Ottomans, musulmans ou non. Les quelques exemples d'individus qui parviennent à se glisser dans les interstices du système en ayant recours à des faux papiers ou en utilisant un passeport pour l'intérieur pour partir au final à l'étranger sont particulièrement intéressants et auraient pu être approfondis.

Le dernier chapitre du livre est consacré aux passeports ottomans pour l'extérieur et à la réglementation qui leur est dédiée (1884 et 1895), dans un contexte international où le recours aux passeports pour voyager se généralise avec, à partir des années 1890, la présence de photographies qui permet une plus grande efficacité des procédures d'identification. Comme dans le chapitre précédent sont précisées les modalités pour l'obtenir, les règles pour lutter contre les faussaires, les sanctions qu'encourent ceux qui voyagent sans documents en règle comme les restrictions au retour dans l'Empire ottoman pour certains Ottomans (tels les Arméniens partis vers l'Europe ou les Amériques), à partir d'une analyse des pratiques d'hommes et de femmes. L'auteure évoque le rôle du passeport pour l'extérieur pour attester de l'identité de son porteur mais ne développe malheureusement pas ce point pour mieux comprendre les usages qu'en font les individus (en particulier pour établir leur identité nationale) après la promulgation de la loi sur la nationalité ottomane de 1869.

Un ouvrage particulièrement précieux pour combler un vide historiographique sur le rôle des passeports dans l'Empire ottoman du long XIX<sup>e</sup> siècle à partir d'une documentation encore trop inexploitée.

Au terme de cette lecture, quelques regrets toutefois : le premier concerne la structuration du livre en chapitres souvent de taille inégale qui entraîne des redites (par exemple sur la loi sur le vagabondage, la menace que représentent certaines catégories de la population ou le rôle des passeports) ou une déconnexion entre certaines des lectures de l'auteure (chapitre 1 et synthèse bibliographique) et leur mobilisation dans sa démonstration. Le second a trait à l'absence de photographies de passeports, pourtant conservés dans de nombreux centres d'archives : elles seraient venues illustrer utilement le propos de l'auteure, ne serait-ce que pour mieux saisir la matérialité de ces documents et les informations qui y sont consignées sur leur propriétaire (signalement, lieux de résidence et de destination, profession, etc.).

Marie-Carmen Smyrnelis  
Professeur ordinaire, Institut catholique de Paris,  
Fellow de l'institut Convergences Migrations  
Membre associée du CETOBAC (UMR 8032)